UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

GROUPE PRÉVENTIQUE

Formation

SANTÉ & TRAVAIL

Paris

20 et 21 mai 2010

Stage n°1001

Les professionnels de santé au travail face au risque pénal

En marge de la réforme, les enjeux du droit pénal

Actualité du stage

Elle est triple :

1. la mise en examen de médecins du travail ;
La question de la responsabilité pénale des professionnels de santé au travail que sont les directeurs des services de santé au travail, les médecins du travail, les IPRP, les ingénieurs hygiénistes, les conseillers en santé, sécurité et environnement, les ingénieurs en maîtrise des risques, les ingénieurs des CRAM, les médecins inspecteurs du travail et les inspecteurs du travail est posée. Tous ont des missions légales et contractuelles à remplir, dont ils peuvent légitimement avoir à rendre compte devant les juridictions pénales.

2. la réforme de l'organisation et des missions des services de santé au travail ;
Elle est attendue depuis longtemps et fait l'objet d'un projet de loi qui devrait être discuté au Parlement lors de la prochaine session.

3. la réforme en cours de la procédure pénale.
Elle tend à modifier les pratiques des poursuites et de l'instruction.

Importance qui doit être accordée aux missions et aux pratiques

Aujourd'hui, il est avéré que les services et les professionnels de la santé au travail ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences de la législation. Le risque pénal est donc élevé à leur égard. On peut donc souhaiter que la réforme prenne en compte les moyens existants, afin que les pratiques correspondent aux exigences des missions. En cas de contentieux pénal, procureurs et juges vont les examiner à partir des deux questions suivantes :

- Qu'avez-vous fait que vous ne deviez pas faire ?
- Que n'avez-vous pas fait que vous deviez faire ?

Direction du stage
Hubert Seillan, directeur général du Groupe Préventique, professeur de droit du danger

Deux jours d'enseignements, d'échanges et d'information

Pour ces 15es journées Santé & Travail en 2010, Hubert Seillan a fait appel :

- à Patrick Brochard, parce qu'il anime une réflexion sur les pratiques au sein de la Société française de médecine du travail ;
- à des professionnels du droit, un procureur, un juge d'instruction spécialisé, Marie-Odile Bertella-Geffroy, des avocats, Emmanuel Daoud et Michel Ledoux ;
- au CISME et aux partenaires sociaux ;
- au ministère chargé du travail et plus précisément à Jean-Denis Combrexelle.

SANTÉ & TRAVAIL Programme

Les professionnels de santé au travail

La réforme et le risque pénal

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

GROUPE PRÉVENTIQUE

20 mai

- **Le cadre juridique de la responsabilité pénale des professionnels de la santé au travail**
  - L'obligation générale de santé sécurité de l'employeur,
  - les missions d'assistance, de conseil et de contrôle des professionnels de la santé au travail,
  - éléments de procédure pénale,
  - conditions légales de la responsabilité pénale

  Hubert Seillan

- **Quelles évolutions ? Quelles pratiques pour demain ?**
  - De l'individualisme à la pluridisciplinarité,
  - de la santé au travail à la santé publique,
  - les connaissances scientifiques confrontées aux pratiques du terrain

  Patrick Brochard

- **De l'opportunité des poursuites pénales dans les affaires de santé au travail**
  - Les missions du parquet,
  - l'apport des services d'inspection et de police

  Un procureur de la République

- **Les affaires de santé au travail confrontées aux pratiques pénales**
  - Les enjeux sociaux,
  - les difficultés de procédures,
  - la preuve des faits

  Michel Ledoux

- **L'analyse et l'expérience d'un juge d'instruction spécialisé**

  Marie-Odile Bertella-Geffroy

21 mai

- **La responsabilité pénale des professionnels de santé au travail peut-elle être appréciée comme un risque ?**
  - Peut-on appliquer les démarches risques ?
  - Peut-on prévenir le risque ?
  - Comment le limiter ?

  Introduction d'Hubert Seillan suivie d'une discussion avec Emmanuel Daoud

- **Table ronde avec les partenaires sociaux**

  Le risque pénal des professionnels de santé est-il acceptable ?

  Faisant suite aux négociations sur la modernisation des services de santé au travail, cette table-ronde, habituelle dans cette formation, permet aux partenaires sociaux d'exprimer leurs points de vue sur les conditions de fonctionnement des services de santé au travail.

- **Les missions légales des professionnels de santé au travail confrontées aux changements structurels et aux nouveaux enjeux sanitaires**

  Jean-Denis Combrexelle

Bulletin d'inscription

☐ Je m'inscris à la formation **Les professionnels de santé au travail** - La réforme et le risque pénal
Stage n° 1001 - Paris, 20 & 21 mai 2010

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____ Mél (obligatoire) : _____ @ _____

Date Signature

Convention de stage : ☐ oui ☐ non

À renvoyer à **Groupe Préventique** - 68 cours de la Martinique - BP 70083 - 33026 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 87 45 63 - Télécopie : 05 57 87 45 67 - Mél : formation@preventique.org
Règlement par chèque ou virement à l'ordre de Groupe Préventique - RIB 10907 00001 92021393796 83 - Banque Populaire du Sud-Ouest.